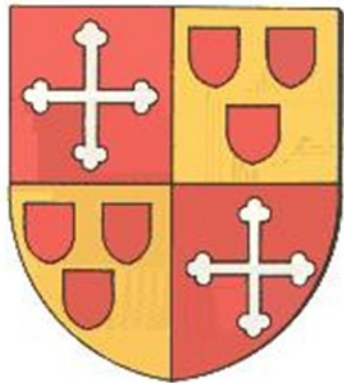


S'DORF BLÄT



Octobre 2025
N°257

<https://mairie-houssen.fr>



Mairie de Housсен

IntraMuros



Distribué par les Conseillers Municipaux

Imprimé par les soins de la Commune, ne pas jeter sur la voie publique

Agenda octobre - novembre - décembre 2025

Samedi 11 octobre 2025, à partir de 19h30, Salle des fêtes : Concours de belote organisé par la GV HOUSSEN
Mardi 14 octobre 2025, à 20h00, Mairie : Commission d'urbanisme
Samedi 18 octobre 2025, de 09h00 à 12h00, Place du Souvenir : Distribution de sacs pour la collecte de biodéchets
Mardi 28 octobre 2025, de 16h30 à 19h30, Mairie : Don du sang
Vendredi 31 octobre 2025, à partir de 17h45, Salle des Fêtes : Soirée Halloween des P'tits housseñois
Vendredi 31 octobre 2025, à partir de 18h00, Piste de Quilles : Soirée Halloween Rose organisée par les « Quilles 2000 »
Samedi 1^{er} novembre 2025, à 20h00, Salle des fêtes : Concert du Chœur d'Hommes de Griesbach au Val
Samedi 08 novembre 2025, à 20h00, Salle des fêtes : Pièce de théâtre « La Soupière »
Mardi 11 novembre 2025, à partir de 11h30, Place du Souvenir : Commémoration de l'Armistice de 1918
Samedi 15 et Dimanche 16 novembre 2025, de 09h00 à 15h00, Salle des fêtes : Bourse aux jouets et vêtements du FCOH
Mardi 18 novembre 2025, à 20h00, Mairie : Commission d'urbanisme
Mercredi 19 novembre 2025, à 19h00, Salle panoramique : Conférence « Mieux vivre sa ménopause et périménopause »
Samedi 22 novembre 2025, à 17h15, Dépôt communal rue du Gal Guy Schlessen : Course « Les Lumières du Souvenir »
Samedi 22 novembre 2025, à 20h30, Salle des fêtes : Spectacle « A Queen of Magic », hommage à Queen
Samedi 29 novembre 2025, à 20h00, Salle des fêtes : Super Loto de l'ASL
Vendredi 05 décembre 2025, à 20h00, Mairie : Conseil Municipal
Samedi 06 décembre 2025, à partir de 14h00, Place du Souvenir : 7^{ème} Marché de Noël, vente de sapins
Dimanche 14 décembre 2025, à partir de 11h30, Salle des fêtes : Repas de Noël des Aînés de la Commune
Lundi 15 décembre 2025, à 19h00, Mairie : Vente de bois
Mardi 16 décembre 2025, à 20h00, Mairie : Commission d'urbanisme

CABINET INFIRMIER DE HOUSSEN - COORDONNÉES

Nous vous informons que les infirmières à domicile de Housсен :

- **Anne BRECHT**
- **Christelle GONZALEZ**
- **Delphine KOEBERLE**

ont changé de numéro de téléphone et sont désormais joignables au **06.14.83.50.93**.

Merci d'en prendre bonne note.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE - RAPPEL

Le site Internet de la Commune est en ligne.

Vous y trouverez toutes les informations utiles en un clic !

Rendez-vous vite sur :

<https://mairie-houssen.fr>

Toute personne (artisan, entreprise, association, assistante maternelle,...) souhaitant y figurer est invitée à prendre contact avec la Mairie : accueil@mairie-houssen.fr.

Le site évolue progressivement avec et pour vous !



**EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DU COMPTE-RENDU
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HOUSSEN
SEANCE DU 05 SEPTEMBRE 2025**

PLAN DE MOBILITE 2026 – 2036 DE COLMAR AGGLOMERATION

La loi d'orientation des mobilités (loi LOM) du 24 décembre 2019 a fait évoluer le « plan de déplacement urbain » (PDU) en « plan de mobilité » (PDM) au 1^{er} janvier 2021 qui doit être élaboré par les autorités organisatrices de la mobilité (AOM), dont le ressort territorial est situé dans une agglomération de plus de 100 000 habitants, comme c'est le cas de Colmar Agglomération.

Selon l'article L1214-2-1 du Code des transports, ce plan détermine les principes régissant l'organisation de la mobilité des personnes et du transport des marchandises, la circulation et le stationnement sur le territoire concerné.

Déjà résolument engagée dans une démarche d'amélioration des mobilités lors de la réalisation de son Plan de Déplacement Urbain, Colmar Agglomération a régulièrement œuvré en faveur des circulations douces.

Les réflexions sur le nouveau PDM de Colmar Agglomération ont débuté en 2021 et les différentes phases d'élaboration ont été réalisées en concertation avec de nombreux acteurs du territoire.

Les objectifs poursuivis par le document sont de :

- définir une stratégie globale des déplacements à l'échelle de l'agglomération, en lien avec les polarités voisines,
- proposer des conditions de partage cohérent de la voirie,
- intégrer la mobilité dans une vision prospective en lien avec les projets du territoire,
- favoriser le report modal et d'impacter positivement la qualité de l'air de la collectivité.

Le PDM doit également être compatible avec le schéma de cohérence territoriale Colmar Rhin Vosges ainsi qu'avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Colmar Agglomération adopté le 8 juin 2023 notamment à travers les obligations réglementaires de diminution des gaz à effet de serre.

Le plan de mobilité de Colmar Agglomération va s'appliquer sur la période 2026 à 2036 et sa démarche d'élaboration suit 4 phases :

- Phase 1 : Bilan du PDU et diagnostic territorial (octobre 2021)
- Phase 2 : Définition des enjeux et élaboration du projet de PDM (septembre 2022)
- Phase 3 : Elaboration du plan d'action du PDM (novembre 2024)
- Phase 4 : Concertation en vue de l'approbation.

Dès l'été 2021, des visites de terrain ont été faites, des ateliers géographiques et des entretiens avec les acteurs du territoire ont été menés pour mieux appréhender les zones et thématiques à enjeux.

Les enjeux majeurs présentés en fin de diagnostic ont servi de base à la définition de 3 axes stratégiques :

- La multimodalité : assurer une connexion et une lisibilité des réseaux, favoriser le report modal ;
- La qualité de vie : tendre vers un usage partagé et cohérent de la voirie tenant compte du développement urbain, de la livraison dans les centres-villes et tenir compte de l'environnement ;
- Assurer la réussite du PDM : portage du projet, communication, objectifs.

Sur cette base et pour construire le programme d'actions, la tenue d'ateliers a fait ressortir les enjeux suivants :

- Favoriser le développement du vélo,
- Partager la voirie de manière multimodale,
- Développer les transports en commun,
- Diminuer l'usage de l'automobile en parallèle du développement d'un bouquet d'offres de transport alternatif.

L'ensemble de ces travaux conséquents a abouti à la proposition de 32 actions concrètes, regroupées en 7 leviers d'actions dont 4 leviers principaux et 3 leviers secondaires.

4 leviers principaux d'actions :

- Développer l'usage des modes actifs
- Améliorer le partage multimodal de la voirie
- Développer l'usage des transports collectifs
- Diminuer l'usage individuel de la voiture

3 leviers secondaires :

- Développer le management de la mobilité
- Accompagner le développement des nouveaux usages de la voiture
- Inciter au développement de la logistique durable

Le Conseil Communautaire, réuni le 12 juin 2025, a adopté le projet de Plan De Mobilité 2026-2036 de Colmar Agglomération.

Conformément aux articles L.1214-15 et L.1214-16 du Code des transports, le projet de PDM doit être soumis pour avis, aux conseils municipaux, départementaux et régionaux, ainsi qu'aux autorités organisatrices de la mobilité limitrophes ainsi qu'aux autorités administratives compétentes de l'Etat. A cette suite, le plan sera ensuite soumis à enquête publique, assorti des avis des personnes publiques consultées. Il pourra ensuite être modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et être approuvé par le conseil communautaire de Colmar Agglomération.

Le Conseil Municipal,

EMET UN AVIS FAVORABLE au projet de Plan De Mobilité 2026-2036 de Colmar Agglomération, soumis pour avis dans le cadre de la consultation des personnes publiques reprises à l'article L.1214-15 du Code des transports.

SOLIDARITE EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTREES DES CORBIERES

L'incendie d'une intensité exceptionnelle s'étant déclaré le mardi 5 août à Ribaute dans l'Aude a ravagé le massif des Corbières, parcourant près de 17 000 hectares, impactant gravement quinze communes audoises et provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique.

Face à ce drame, l'Association des Maires de l'Aude (AMA) a souhaité, avec le soutien de l'Association des Maires de France (AMF), mettre en place un fonds de solidarité dédié aux communes sinistrées pour recueillir les dons des collectivités territoriales, des entreprises et des citoyens. Les sommes collectées seront centralisées par l'AMA, en accord avec la préfecture de l'Aude, et redistribuées équitablement selon les besoins exprimés par les communes touchées.

Sensible aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la Commune de Houssen tient à apporter son soutien et sa solidarité aux communes audoises impactées.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de contribuer à soutenir les communes audoises impactées dans la mesure de ses capacités.

Après réflexion, **le Conseil Municipal,**

DECIDE de soutenir les communes audoises impactées,

DECIDE de faire un don d'un montant de 300,00 € à l'Association des Maires de l'Aude,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

DIVERS

Don du sang

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'Etablissement Français du Sang remercie vivement :

- la Commune pour avoir collaboré activement à la collecte organisée le 05 août 2025, qui a permis d'accueillir 73 donateurs,
- l'Amicale des Donneurs de Sang qui se charge de l'organisation de ces collectes.

Le Conseil Municipal PREND ACTE de cette information et **REMERCI** l'Amicale des Donneurs de Sang.

Vente ambulante

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande d'autorisation d'une présence hebdomadaire de Monsieur Eric GIRARDIN, Food Truck Burger, pour vendre ses burgers, mardi, vendredi, samedi ou dimanche soir.

Après réflexion, **le Conseil Municipal,**

DONNE son accord pour un passage hebdomadaire le vendredi soir,

CHARGE Madame le Maire d'en informer le demandeur.

BATTUES DE CHASSE—RAPPEL

Des battues de chasse petits et grands gibiers sont organisées sur le lot 4 COLMAR / HOUSSEN (secteur côté village - terrain de foot, Brunwald) aux dates suivantes :

- ◇ Dimanches 02, 16, 30 novembre 2025 ;
- ◇ Dimanches 14, 28 décembre 2025 ;
- ◇ Dimanches 04, 18 janvier 2026 ;
- ◇ Dimanche 1^{er} février 2026.

Nous comptons sur votre compréhension et votre vigilance pour respecter et ne pas toucher les panneaux mis en place pour sécuriser les secteurs chassés.

Merci à vous !



RATTRAPAGE DE COLLECTE DES DÉCHETS

Le mardi 11 novembre 2025 étant férié, le planning de collecte est ajusté comme suit :

- **Collecte des ordures ménagères :**
Jeudi 13/11/2025 (au lieu du mercredi 12/11/2025).

Merci de sortir votre poubelle comme d'habitude et de la laisser jusqu'au ramassage, qui pourrait avoir lieu plus tard dans la journée.



MISE EN GARDE AUX FAUX COURSIERS ET APPELS DE FAUX CONSEILLERS

La région Alsace et particulièrement le secteur Colmarien est impacté par ces faits qui touchent en particulier les personnes âgées.



Conseils de sécurité :

- * Ne jamais révéler son code carte bancaire à qui que ce soit
- * Ne jamais donner sa carte bancaire à un inconnu se faisant passer pour un employé de banque. Les employés des banques ne se déplacent pas au domicile et encore moins après 17h00 ou à la pause méridienne
- * Prendre le temps de réfléchir et de vérifier l'information avant de prendre une décision.

DON DU SANG

Une collecte de sang est prévue le :

Mardi 28 octobre 2025,

de 16h30 à 19h30

à la Mairie, 13 rue Principale



PRÉSENCE DES FOOD TRUCKS – PLACE DU SOUVENIR

Mardi : Pizza Suprême - à partir de 17h30

Mercredi (semaines paires) : Pink Rabbit - à partir de 18h00

Vendredi : Ma fabrique du burger - à partir de 18h00



PEUT-ON PROMENER SON CHIEN SANS LAISSE ?

Cas général

Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes ou d'autres animaux domestiques. Vous **êtes responsable des dommages** que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.

Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine **que s'ils sont tenus en laisse**.

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du **15 avril au 30 juin**.

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Ces interdictions ont pour but de prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et de favoriser leur repeuplement.

Chien de 1^{ère} ou 2^{nde} catégorie

Les **chiens d'attaque** (dit de 1^{ère} catégorie) et les **chiens de garde et de défense** (dit de 2^e catégorie) sont soumis à des dispositions particulières plus restrictives s'agissant de leur circulation dans les différents lieux publics.

Un chien de 1^{ère} catégorie doit être **tenu en laisse** par une **personne majeure** et **muselé** sur la **voie publique** et dans les parties communes des immeubles collectifs.

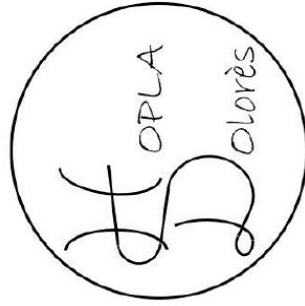
L'accès aux transports en commun, aux lieux publics autres que la voie publique et aux locaux ouverts au public est **interdit** aux chiens de 1^{ère} catégorie.

Un chien de 2^e catégorie doit être **tenu en laisse** par une **personne majeure** et **muselé** sur la voie publique, dans les parties communes des immeubles collectifs, dans les lieux publics, les locaux ouverts au public et les transports en commun.

Rappel

Un mineur ne peut pas détenir un chien de 1^{ère} ou 2^e catégorie.





Une présence attentionnée auprès de nos aînés.

Depuis bientôt trois ans, Dolorès DELL'ANGELA, fondatrice de HOPLA Dolorès, propose un service de dame de compagnie dédié aux seniors.

Au-delà des activités classiques connues pour ce type de service (Discussions, jeux de société, aide à la cuisine, promenades, accompagnement pour les courses ou rdv médicaux) Dolorès met l'accent sur des activités qui stimulent la mémoire et la réflexion. A l'aide d'une multitude de jeux cognitifs adaptés à la personne accompagnée ces moments favorisent l'attention, la concentration et la réflexion tout en restant ludiques et conviviaux. Chaque rencontre devient un moment de partage, de sourire et de bien-être.

Témoignage :

« Dolorès fait preuve d'une empathie exemplaire avec ma Maman (82 ans), elle s'adapte véritablement à ses besoins et envies spécifiques. Il est indéniable qu'elle est passionnée par son métier ! Dolorès est tout simplement devenue indispensable à notre famille »

Contact

06 28 03 33 94

hopladolores68@gmail.com

hopladolores.fr

Pages facebook et instagram

Tarifs

22€ net de l'heure (11€ après crédit d'impôt)



Rendez-vous avec vos Biodéchets

Distribution de rouleaux de sacs
pour la collecte de vos biodéchets



sur le parking de l'église
Samedi 18 octobre 2025
entre 9h et 12h



LE RECENSEMENT

Administré



Qui ?

Tout Français
(ou son
représentant légal)
(art. L.112-11 et
R.*111-1)¹.

Quand ?

Entre l'âge de 16 ans
et la fin du 3ème
mois suivant
(art. R.*111-1 et
suivant)¹.

Comment ?

- Par déplacement physique
auprès de la mairie de domicile ;
- Ou de manière dématérialisée
via le service "Recensement
citoyen" (si la mairie a adhéré à
ce service).

Documents à fournir²

- CNI ou passeport valide
(ou document justifiant
de la nationalité
française) ;
- Livret de famille.

Déclaration
complémentaire

Concernant la situation
familiale et scolaire,
universitaire ou professionnelle
(art. L. 112-2 et R.*111-1)¹.

Mairie



Vérifie

- Vérifie les
informations portées
sur les documents
fournis.

Recueille

- Les informations complémentaires liées à la situation
familiale, scolaire et professionnelle ainsi que la
double nationalité le cas échéant.
- Toutes les informations recueillies sont inscrites sur la
notice individuelle (modèle 106*01) ou dans le fichier
PECOTO qui sera transmis ultérieurement au CSNJ.

Informe sur

- Le droit à la protection des données personnelles (RGPD) ;
- L'obligation de déclarer tout changement (adresses,
situation familiale et professionnelle) ;
- Les conséquences d'une absence ou d'un retard à la JDC ;
- Les conséquences possibles d'une double nationalité.

Administré



Attestation de recensement

À l'issue de cette démarche, l'administré reçoit une attestation de recensement (modèle 106*02).
Ce document lui permet de justifier jusqu'à 18 ans (17 ans pour le permis de conduire) d'une situation régulière vis-à-vis de ses obligations du service national en vue d'une inscription à un concours ou un examen soumis au contrôle de l'autorité publique.

* Documents de référence : ¹ Code du service national, ² Instruction du 5 janvier 2004 (à consulter sur SGACONNECT/Travailler ensemble/LEGL_DSJN)

Véronique Lancezeux

© CANVA

INFOBEST
VOGELGRUN
BREISACH

Financé par
l'Union européenne
Funded by
the European Union

JOURNÉE D'INFORMATION
TRANSFRONTALIÈRE

GRENZGÄNGERSPRECHTAG

13.11.2025

Frontalier·es : des expert·es répondent à vos questions !

Bénéficiez d'entretiens individuels gratuits

avec des conseiller·es de diverses caisses et administrations.

Grenzgänger:innen: Expert:innen beantworten Ihre Fragen!

Nutzen Sie die Vorteile von kostenlosen Einzelgesprächen
mit Berater:innen von verschiedenen Kassen und Behörden.

France Travail Bas-Rhin

Service de Placement Transfrontalier / für grenzüberschreitende
Arbeitsvermittlung Haut-Rhin - Freiburg/Lörrach ,

AOK Breisach, CPAM du Haut-Rhin,

DRV Rheinland-Pfalz, Carsat Alsace-Moselle,

Caf du Haut-Rhin, Familienkasse Baden-Württemberg West, L-Bank

Finanzamt Freiburg-Stadt, Service des impôts

des particuliers Colmar

INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Ile du Rhin / Art'Rhena, F-68600 Vogelgrun

Tél. F : 0033 (0)3.89.72.04.63

Tél. D : 0049 (0)7667/83299

vogelgrun-breisach@infobesteu

www.infobesteu

www.facebook.com/IVB68/

Horaires d'ouverture du standard téléphonique |

Téléphonesprechzeiten :

Lundi et mardi | Mo-Di: 9 - 12 / 14 - 16 Uhr

Mercredi | Mi: 10 - 12 Uhr / Jeudi | Do: 9 - 12 / 14 - 17 Uhr

Vendredi | Fr: fermé / geschlossen

Informations et inscriptions
du 13/10 au 06/11/2025Informationen und Anmeldungen
vom 13.10. bis zum 06.11.2025

En collaboration avec le réseau EURES-T
Rhin Supérieur /
In Zusammenarbeit mit dem Netzwerk EURES-T
Oberhein



31 octobre 2025

à partir de 18h

📍 Piste de Quilles 2000

~ POUR UN MEME COMBAT, UNE MEME COULEUR ~

soirée Halloween Rose

Restauration sur place :
soupe de la sorcière

~ Venez nombreux vous amuser
et soutenir la bonne cause ~

82 rue Principale Houssein



ORGANISÉ PAR LA
GYMNASTIQUE
VOLONTAIRE
HOUSSEIN



A HOUSSEIN

CONCOURS de BELOTE

SAMEDI 11 OCTOBRE 19H30

INSCRIPTION SUR : url.me/belote-houssein



10 EUR/PERS.
+ 1 BOISSON OFFERTE

SALLE DES FETES DE HOUSSEIN • BUVETTE & PETITE RESTAURATION

✦ **TRES NOMBREUX LOTS**

A GAGNER



Concert

*Du chœur
d'Hommes de
Griesbach au Val*

Ce concert est au profit de la
Fondation Wolberger. Cette fondation
caritative a pour vocation d'aider les
personnes dans le besoin en finançant
des projets. (dans les maisons de
retraite, instituts spécialisés,
hôpitaux...)



Samedi 1er novembre 2025

20h00

TARIF: 12€

*Buvette
et
petite restauration*

Salle des fêtes de Houssen

Informations et Inscriptions

📞 Tel : 0632502036 ✉ laura.klinger@yahoo.fr

SOIRÉE HALLOWEEN

Le 31 OCTOBRE 2025



ENTRÉE GRATUITE POUR LES ADHÉRENTS

**CHASSE AUX
BONBONS PUIS
BOUM**

- BUFFET PARTICIPATIF
- BOISSONS OFFERTES PAR L'ASSOCIATION
- NOUVEAUTÉ: CONCOURS DU PLAT SALÉ ET SUCRÉ LES PLUS EFFRAYANTS

À PARTIR DE 17H45 POUR LA CHASSE 19H00 POUR LA BOUM •

SALLE DES FÊTES DE HOUSSEN

Mettez votre plus beau costume d'Halloween !

lesptitshoussenois@gmail.com



LE FOOTBALL CLUB OSTHEIM-HOUSSEN

ORGANISE

Sa 22^{ème}
Bourse aux Jouets et Vêtements
Pour Enfants, Ados, Adultes

**SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16
NOVEMBRE 2025**
DE 09H00 à 15H00
**SALLE DES FÊTES
68125 HOUSSEN**

OUVERTURE DE LA SALLE A 7H45
pour l'installation des stands

Toute table non occupée à 8h30 sera mise
à disposition d'une autre personne

Buvette, Pâtisseries, Petite Restauration

Emplacements numérotés et limités Tables mises à disposition	Coût de l'emplacement 12€ la table de 180 cm
--	---

Pour tout renseignement et inscription :

Mme KELLER Marion au 06 68 19 62 ou par mail fc.oh.evenements@free.fr
9 rue de Jelsheim 68150 Ostheim

Bulletin d'inscription à retourner à l'adresse ci-dessus accompagné du chèque au nom du FCOH.

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

PORTABLE MAIL

Réserve une table à la bourse aux vêtements qui aura lieu soit :

Le Samedi 15 NOVEMBRE 2025 ☐ (cocher le(s) jour(s) souhaité(s))

Le Dimanche 16 NOVEMBRE 2025 ☐

Joindre obligatoirement une photocopie d'une pièce d'identité

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement

Date

Signature

LES DONNEURS DE SANG HOUSSEN | LE CONSEIL DE FABRIQUE HOUSSEN | SIGO PLANCH'

La Soupière

DE ROBERT LAMOUREUX
MISE EN SCÈNE PATRICK DAY



08

N 0 V
20H00

RÉSERVATION

BILLETWEB.FR/LA-SOUPIERE-HOUSSEN

06 30 09 11 63

SALLE DES FÊTES

DE HOUSSEN

ENTRÉE 10€

LES LUMIERES DU SOUVENIR

SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025

DEPART 17H15

DEPOT MUNICIPAL HOUSSEN

5 KM - 11 €
1 BATON DE
LUMIERE OFFERT

Allumez une lumière,
laissez-la briller et dédiez
vos pas à un être cher parti
au-delà des nuages...



INFOS ET INSCRIPTIONS : WWW.SPORKRONO.FR

CONFÉRENCE GRATUITE :

« Mieux vivre sa ménopause et sa périménopause »

Animée par Isabelle Hurard, naturopathe certifiée.

Mercredi 19 novembre à 19h00

**Salle des fêtes de Houssen
4 Place du 18 Juin**

La ménopause est une étape naturelle de la vie des femmes, qui survient en général entre 45 et 54 ans.

Cette conférence vous donnera des clés pour mieux la comprendre et l'aborder plus sereinement.

Au programme :

- Quelques repères et chiffres sur la ménopause en France
- Comprendre ses effets sur le corps
- Les traitements actuellement proposés
- L'intérêt de l'apport de la naturopathie, avec ou sans traitement hormonal

Un temps d'échange est prévu pour répondre à vos questions.

Contact : 06 95 20 96 74

www.isabellehurard-naturopathe.com



Super Loto

Samedi 29 novembre

Salle des fêtes
HOUSSEN - 20h

Ouverture des
portes à 18h30

Petite
restauration

Gros lot, bon d'achat

500€



ASL HOUSSEN

ACAP & DP

A QUEEN OF MAGIC

HOMMAGE

A QUEEN

Tarif
15€
/Pers

22 NOV

20H30

Salle des Fêtes
HOUSSEN

Réservez votre place sur billetweb.fr/a-a-queen-of-magic

Dessine moi un joli dessin de Noël

La Commune organise son 6ème concours de dessin pour les enfants du village qui ont entre 3 et 15 ans (un seul dessin par enfant).

3 catégories d'âge sont proposées : 3-6 ans, 7-10 ans, 11-15 ans.

Le thème du concours est le suivant : "Dessine ce qui te fait penser à Noël, avec des crayons de couleur, des feutres, des pinceaux, (tous moyens à ta disposition !), sur une feuille blanche ou colorée, de format A4".

Surprends-nous avec tes couleurs et dépose ton dessin en Mairie :
avant le 03 novembre 2025, dernier délai.

Le jury se réunira ensuite pour désigner un gagnant par catégorie d'âge.
Les lauréats auront la chance de voir figurer leur dessin dans un prochain S'Dorf Blât, sur la page Facebook et sur le site Internet de la Commune de Housсен.
De plus, les dessins finalistes serviront à illustrer les invitations à la fête de Noël des aînés !

Une petite surprise sera distribuée aux 3 gagnants.

L'ensemble des dessins sera exposé en Mairie.

N'oublie pas de joindre le bulletin de participation à ton dessin.

Les participants autorisent par avance que leur dessin fasse l'objet d'une exposition et qu'il soit photographié pour une diffusion dans le bulletin communal, sur les réseaux sociaux, ainsi que sur le site Internet de la Commune de Housсен.

*Bonne chance aux
participants !*

Pour plus d'informations :
Nadège HERZOG HOFFMANN
06.25.63.22.63

A joindre au dessin

Coordonnées du participant

Nom :

Prénom :

Age :

Téléphone :

Email :

Coordonnées du représentant légal

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Autorisation parentale :

J'autorise la participation au présent jeu de l'enfant mineur dont les coordonnées figurent ci-dessus et dont je suis le représentant légal.

Fait à le

Signature du représentant légal

UN NOËL SOLIDAIRE

BOÎTES DE NOËL POUR LES PLUS DÉMUNIS.

Rendez-vous Samedi 06 Décembre 2025

A partir de 14H lors du marché de Noël

Point de collecte à l'Eglise



COMMENT CONFECTIONNER UNE BOÎTE DE NOËL SOLIDAIRE ?

Le principe est très simple. Dans une boîte en carton (exemple : une boîte à

chaussures), placez :

- 1 vêtement / accessoire pour l'hiver (bonnet, gants, écharpe, pull, etc.)
- 1 produit d'hygiène ou de soin (savon, shampoing...)
- 1 produit alimentaire (non périssable et non entamé)
- 1 loisir (livre, jeu de cartes, etc.)
- 1 petit mot, dessin, poème

Une fois votre colis confectionné et éventuellement décoré, fermez-le soigneusement et indiquez à qui il est destiné :

H pour un homme, F pour une femme, E pour un enfant.

Un Noël pour chaque enfant

La commission jeunesse de Housen organise une collecte de jouets à l'occasion du marché de Noël le 06 décembre 2025.

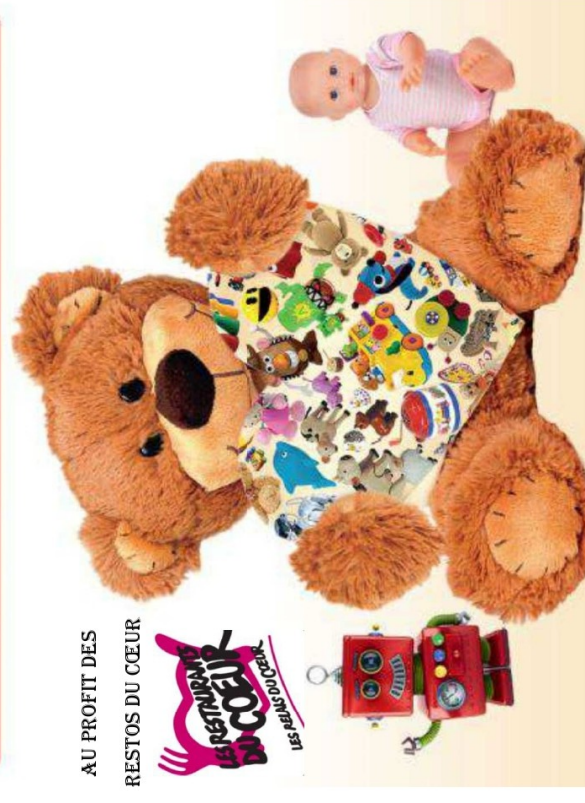
Livres, jouets, petits jeux, neufs ou en bon état, seront collectés par la commission jeunesse de 14h à 18h.

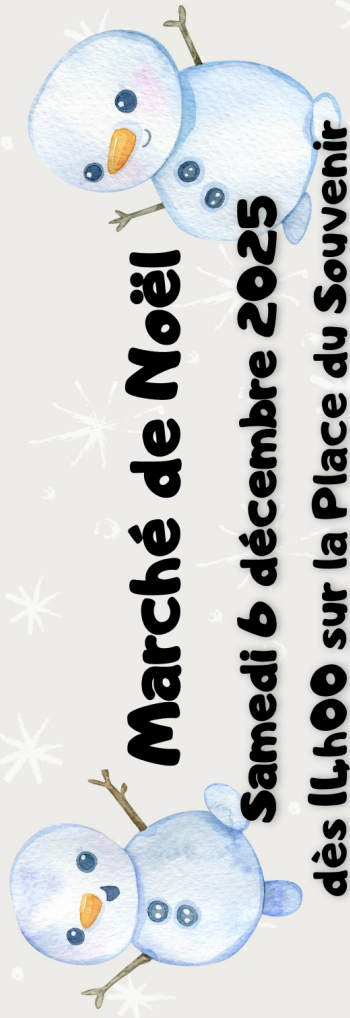
Faites un geste solidaire en donnant vos jeux (puzzles, jeux de société, jeux de construction) ou jouets (poupées, peluches, véhicules)

Tout mettre en œuvre pour que chaque enfant trouve un petit cadeau au pied du sapin de Noël.

C'est la mission que s'est fixée la commission jeunesse de Housen.

LA COLLECTE DE JOUETS





Marché de Noël

Samedi 6 décembre 2025

dès 11h00 sur la Place du Souvenir



Vente de sapins Nordmann par nos sapeurs-pompiers
Produits festifs et décoratifs par nos artisans locaux

Ateliers pour nos enfants

15h30 Passage du Père Noël



Vin chaud, chocolat chaud ... et gourmandises



Eglise ouverte

Venez découvrir la crèche

Collecte de boîtes cadeaux pour les plus démunis



La Commission Jeunesse se mobilise



Collecte de jouets pour les enfants (au profit des Restos du Cœur)

Vente de gâteaux (au profit de la Ligue contre le cancer)



18h00 Concert de Noël à l'église

La société de musique Alsatia d'Osheim et



la musique Espérance 1922 de Housen vous invitent à leur concert



Pour toute participation, vous pouvez utiliser le bulletin d'inscription ci-joint, ou venir le récupérer en Mairie jusqu'au 20 novembre 2025.

Pour tout renseignement et inscription, vous pouvez joindre

Dominique CIAFARDINI au 06.10.60.17.93.



Marché de Noël organisé par la Mairie et l'ASL, avec la participation des Sapeurs-Pompiers, "Les P'tits Housenois" la Commission Jeunesse, le Conseil de Fabrique et la Musique



Participation au Marché de Noël de HOUSSEN

Samedi 6 Décembre 2025

14h00 Place du Souvenir



La Commune et les associations houssenoises organisent à nouveau ce marché et comptent vivement sur la participation de nos artistes-artisans locaux.

Ce Marché de Noël de Housen devra être un lieu de rencontre et de convivialité, tout en mettant à l'honneur vos créations et vos spécialités.

Charte de bonne tenue du stand

- ❖ les tonnelles seront montées dès 9h... nous comptons sur l'aide et la motivation des exposants
- ❖ l'emplacement du stand est attribué par les organisateurs et de la taille de 1,80m
- ❖ la décoration des tables est à l'initiative de l'exposant sur le thème de Noël
- ❖ tous les objets et matériels apportés par les exposants sont sous leur entière responsabilité
- ❖ se conformer aux règles de sécurité (fixation, électricité...)
- ❖ respecter la propreté du stand le temps du marché et participer à la fin à la remise en état des lieux
- ❖ une participation de **10 €** est demandée pour les frais de cette manifestation
 - (mettre le chèque au nom de l'ASL)

La municipalité fournit :

- ❖ les raccordements lumière
- ❖ l'ambiance musicale de Noël
- ❖ des tables et éventuellement des tonnelles

Pour des questions d'organisation, veuillez nous retourner le coupon ci-dessous avant le **20 novembre 2025** à la mairie.

Marché de Noël de Housen du samedi 6 décembre 2025

Nom de l'exposant :

Portable :Mail :

Produits proposés :

Matériel fourni par l'exposant : table, chaise, tente..... veuillez préciser :

Pour tout renseignement veuillez contacter

Dominique CIAFARDINI au 06 10 60 17 93 ou par mail : domiciaf68125@gmail.com